

AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : **85**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SDIS 85.

Correspondant : M. le directeur départemental d'incendie et de secours de la Vendée, Mme Martine Chaillout cheffe du service de la commande publique, Les Oudairies BP 695 85017 LA ROCHE SUR YON Cedex tél. : 02-51-45-10-10 Courriel : scop@sdis-vendee.fr

Adresse internet : <http://www.sdis85.com>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://sdis85.e-marchespublics.com>.

Objet du marché : **Maintenance annuelle et réparation des détecteurs de gaz du SDIS de la Vendée**

Lieu d'exécution : Locaux du titulaire

Lieu de livraison : Direction du SDIS de la Vendée

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 46 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture (article 183 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

-Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

-Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

-Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés :DUME (Concernant la partie IV du DUME, le candidat peut se contenter de déclarer qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés tels qu'indiqués dans l'avis et les documents de marché). Le signataire de l'accord-cadre doit être le représentant légal ou une personne ayant reçu un pouvoir.

La liste complète des documents à fournir (offre et candidature) est indiquée au règlement de la consultation. .

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Coût (sous critères : coût de la prestation : coût de la maintenance annuelle : 30 points et coût horaire main d'oeuvre en réparation : 10 points ; prix des pièces détachées indiquées au BPU : 30 points) : 70%;

- Mode opératoire (jugé sur le mode opératoire indiqué au mémoire technique) : 30%.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 janvier 2019 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **MA1902**

Renseignements complémentaires : L'accord-cadre commence à compter de sa notification et se termine le 31 décembre 2019. Il est reconductible tacitement 3 fois par période d'un an. Le montant maximum est de 20 000 euros HT par période.

Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par

le code de justice administrative français (cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L551-1 à 12 et R551-1 à 6 cja) ; - un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au joué et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat (art. L551-13 à L551-23 cja); - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R421-1 à 7 cja); - pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées en application des décisions du Conseil d'Etat n° 358994 du 4 avril 2014 et n° 398445 du 30 juin 2017. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation doit être téléchargé sur la plateforme <http://sdis85.e-marchespublics.com> (gratuit)

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres doivent être déposées électroniquement sur la plateforme : <http://sdis85.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 décembre 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : SDIS de la Vendée

Correspondant : Mme Martine Chaillout, cheffe du service de la commande publique , courriel : scop@sdis-vendee.fr , adresse internet : <http://sdis85.e-marchespublics.com> .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : SDIS de la Vendée

Correspondant : Mme Martine Chaillout, cheffe du service de la commande publique , adresse internet : <http://sdis85.e-marchespublics.com> .

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : SDIS de la Vendée

Correspondant : Mme Martine Chaillout, cheffe du service de la commande publique , adresse internet : <http://sdis85.e-marchespublics.com> .